

Garantir la sécurité des élèves et des encadrants dans les activités d'EPS : quelques points de vigilance communs à toutes les activités d'EPS

1/ Evaluer le risque :

Pour un professionnel, **le risque doit toujours être objectif et mesurable**. Analyser le risque, c'est se questionner sur ce qu'il peut arriver au cours de l'activité et les conséquences qui en résultent. Les activités physiques de pleine nature où les pratiquants et les encadrants sont soumis à l'incertitude du milieu (météo, enneigement...environnement inconnu pour certains élèves, comportement animal en équitation) doivent retenir toute l'attention de l'enseignant responsable. Elles sont majoritairement des activités à taux d'encadrement renforcé et nécessitent parfois, l'encadrement par des professionnels qualifiés et l'utilisation de matériel spécifique (EPI = Equipement de Protection Individuel, casques...) (Cf. tableau encadrement des APS où sont précisées les conditions de mise en œuvre - voir onglet réglementation : encadrement : <http://eps.circo39.ac-besancon.fr/taux-encadrement-des-aps/>)

2/ Tenir compte de l'accidentalité :

Les causes les plus fréquentes comme dans tous les accidents sont liées à des défaillances et/ou erreurs humaines.

Le dommage provient le **plus souvent d'un choc généralement suite à une collision ou à une chute**.

La valeur du choc varie en fonction de l'importance de la force ou de la contrainte exercée et sa durée). (Cf. collision entre élèves, la gravité dépendra de la vitesse de déplacement des élèves et de leur morphologie).

Les facteurs des accidents d'EPS sont classés en 4 catégories :

- environnement physique et humain
- tâche et activité
- matériel utilisé
- individus engagés (caractéristiques dont le niveau d'autonomie dans l'activité).
-

3/ Construire l'activité :

Avant :

- prévoir une tenue adaptée à l'activité (élèves et encadrants)
- préciser l'utilisation du vestiaire (rangement des vêtements...) et l'utilité de changer de tenue
- présenter l'activité prévue : ses règles et ses contraintes matérielles environnementales
- prévoir une trousse de secours et des moyens d'alerte (téléphone fixe ou portable) si sortie extérieure (normalement dans les gymnases, il y a une trousse de secours et un téléphone dont l'accessibilité reste à vérifier)
- reconnaître éventuellement les lieux de pratiques, leurs contraintes, leurs propres réglementations (règlement intérieur, conditions d'accès, poste de secours, procédures d'évacuation...), éventuellement plans, cartes, itinéraires...
- préparer la constitution de groupe (liste élèves + encadrement)
- si sortie scolaire ponctuelle, laisser une trace à l'école (horaire de retour prévu, double carte, liste des élèves, numéro de téléphone portable des encadrants)

- formaliser les situations pédagogiques proposées aux élèves (éventuellement fiches pour les parents).

Déplacement vers le lieu de pratique :

- déplacement dans le calme
- prévoir l'encadrement et les tâches de chacun
- préparation et vérification du matériel à emporter (listes... chasubles...)

Arrivée sur le lieu de pratique :

- prévoir un temps pour rappeler les consignes (au niveau de l'espace, du temps, sécurité)
- préparer le matériel et/ou l'installer
- définir l'espace d'évolution de manière précise (lignes d'arrêt en course d'orientation, dimensions du terrain, Ex : en rugby, un terrain trop grand peut augmenter potentiellement la violence d'un contact physique entre 2 joueurs due à une trop grande vitesse)
- prévoir un temps d'échauffement et de mise en train adapté à l'activité et aux conditions environnementales (température, météo, moment de la journée)

Pendant la séance :

- réguler la constitution des groupes et la durée des situations pédagogiques
- organiser des binômes de travail
- mettre en place des aides ou parades
- rappel des règles de sécurité si besoin
- faire évoluer les activités en fonction des comportements et des réalisations des élèves
- surveiller tous les élèves, se placer de manière à voir l'ensemble des ateliers si c'est l'organisation adoptée
- être vigilant aux élèves qui quitteraient les lieux (toilettes)
- interrompre l'activité si besoin (changement de météo, événement extérieur, problème d'encadrement, incident ou accident) notamment **dans les activités extérieures où il est fondamental de savoir renoncer.**

Fin de séance :

- rassembler le groupe pour un retour au calme et faire un bilan de l'activité qui pourra être repris ensuite en classe
- organiser le rangement du matériel
- après le retour aux vestiaires, vérifier avant le départ (oublis, état du vestiaire)
- juste avant le départ pour le retour en classe, vérifier la présence de tous les élèves (toilettes)
- Idem à la sortie du car (élèves parfois endormis après une activité de pleine nature ou une activité de natation, pas que les petits de maternelle).